



Edition: n° 4/10 - 08

## Le mot du président

Chers voisins,

Cette quatrième édition de la Gazette "Apollo Infos", organe de communication de l'Association Résidence Apollo (ARA) distribué dans toute la Résidence, est largement consacrée aux questions d'aménagement et de circulation dans notre commune, dans notre quartier et dans notre rue. Ces derniers temps ont été riches en événements: en effet, lors de sa séance du 24 juin, le Conseil municipal de Thônex a donné, par 20 oui et 5 abstentions, un préavis favorable au Plan directeur de quartier (PDQ) des Communaux d'Ambilly; ce même plan a ensuite été entériné par le Conseil d'Etat le 27 août, laissant la voie libre à l'étape suivante, l'élaboration d'un Plan localisé de quartier (PLQ); dès juillet, la rue de Genève a connu les travaux du tram, avec l'écartement des rails et la suppression des arrêts "Trochet" et "François-Jacquier" au profit d'un arrêt unique "Graveson"; le 23 septembre, c'était l'inauguration du nouveau Centre commercial et enfin le 1<sup>er</sup> octobre, le Plan directeur communal (PDC) était présenté à la population de Thônex par les autorités communales.

En quoi consistent ces plans, à quel terme pourraient-ils se réaliser et quel serait leur l'impact sur nous, les habitants de la Résidence Apollo, en matière de fluidité du trafic, de mobilité et de tranquillité, ou au contraire de bouchons, de pollution et de bruit...? A défaut de pouvoir vous donner des réponses définitives, nous tenterons dans ces pages d'indiquer quelques tendances.

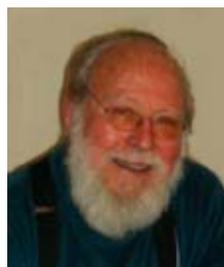
Mais cette gazette traite bien sûr aussi d'autres sujets: vous y trouverez le portrait d'un copropriétaire et ancien administrateur que beaucoup d'entre vous ont connu et qui vit actuellement en Chine, ainsi qu'un sujet ô combien d'actualité, les économies d'énergie. Enfin, nous avons comme toujours réservé de la place pour vous présenter quelques-unes des activités conviviales de l'ARA ainsi que notre programme des manifestations à venir.

Je saisis cette occasion pour remercier toutes les personnes qui y ont contribué, ainsi que nos sponsors, partenaires et annonceurs, sans l'appui desquels notre association - qui rappelons-le ne

perçoit pas de cotisations - ne pourrait pas exister dans sa forme présente.

Chers voisins, dans l'attente de vous retrouver nombreux à l'occasion de nos prochaines manifestations, je vous adresse, au nom du comité de l'ARA, mes très cordiales salutations.

Ashwani Singh  
16 Adrien-Jeandin  
Président, Association Résidence Apollo (ARA)



## Portrait d'un copropriétaire

Professeur  
John Blair

Né à New York, John Blair est titulaire d'un doctorat en Littérature anglaise et américaine de l'Université de Brown aux Etats-Unis. Il a été Professeur de Littérature et civilisation américaine à la Faculté des lettres de l'Université de Genève de 1970 à 2000. Il a longtemps habité la Résidence Apollo et a été Administrateur du 8 Adrien-Jeandin de 1993 à 1999; il y est toujours copropriétaire. Depuis 2000, il vit une partie de l'année à Pékin et enseigne à l'Institut des études étrangères de Beijing en qualité de Professeur Invité ("Visiting Professor"), sur les comparaisons culturelles entre la Chine et l'Occident. Avec sa compagne la Prof. Jerusha McCormack, il est co-auteur d'un ouvrage intitulé "Western Civilization with Chinese Comparisons" (ISBN 7-307-05011-8). Voir également leur site Internet

<http://www.comparativeculturestudies.org>.

Le Prof. Blair était de passage à Genève et nous l'avons interrogé sur les principales différences entre ces deux cultures, illustrées par quelques grands thèmes. (ndlr)

## **Pragmatisme**

Les chinois ne croient pas en l'"au-delà", mais bien à tout ce qui est matériel et de ce monde. Ceci a pour effet un matérialisme et un pragmatisme qui, pour les occidentaux, sont souvent perçus comme étant amoraux. Le Pouvoir en place n'est pas ou n'est que peu contesté dès lors qu'il assure une forte croissance économique qui permet à la majorité des habitants de voir son niveau de vie s'accroître rapidement, malgré une corruption généralisée.

## **Moralité**

La moralité au sens absolu n'existe pas, du fait de l'inexistence d'une "autorité divine". Au haut de l'échelle, il y a la famille, le clan, les affiliations politiques (dont le Parti, voix de la nation). Ce qui par contre revêt une qualité "absolue", c'est la loyauté sans faille et en toute circonstance envers ceux à qui cette loyauté est due, à savoir les proches et la famille élargie, ainsi que les membres des réseaux très soudés d'amis et de relations, l'ensemble constituant les fameux "GUANXI".

## **Liberté et responsabilité**

Au sens des philosophies de l'Antiquité et du Siècle des lumières en Europe, la vision selon laquelle l'homme est un "individu" aspirant à la "liberté", prêt à assumer des "responsabilités" par "altruisme" est fondamentalement contraire aux Chinois. Hormis les responsabilités envers ses proches évoquées ci-dessus, ces concepts mêmes leur sont totalement étrangers.

## **Droits de l'homme**

Par "droits de l'homme", les occidentaux voient avant tout la liberté individuelle sous toutes ses dimensions (liberté d'opinion, droits démocratiques, liberté d'association, liberté de la presse...), alors que chez les Chinois, ce sont les aspects sociaux de ces droits qui priment (droit à un niveau de vie décent, à l'éducation, à la santé, au logement...): il est donc possible d'évoquer le même principe sans être conscients du fait qu'on en a une vision très différente. On le voit actuellement au Tibet: les libertés "démocratiques" et "culturelles" au sens où on les entend en Occident n'ont qu'une importance très secondaire aux yeux des Chinois, qui voient avant tout le fait que la Chine a beaucoup fait pour élever le niveau de vie matériel des Tibétains et ne comprennent pas pourquoi le reste du monde se mêle des affaires intérieures du pays.

## **Politique et nationalisme**

Les Chinois que connaissent personnellement les Prof. Blair et McCormack sont remarquablement accueillants et gentils. Les affaires politiques ne les intéressent que peu. A tous les niveaux, les Chinois d'aujourd'hui subissent une telle surcharge de travail qu'ils n'ont pas l'énergie nécessaire pour aborder les grandes questions philosophiques ou politiques, pour la plus grande satisfaction du Pouvoir en place. Par

ailleurs, les événements de cette année (jeux olympiques, programme spatial) ont fait resurgir de profonds sentiments de fierté nationaliste, qui fait également le jeu du Pouvoir. Les Chinois, donc, sont dans l'ensemble satisfaits de leur situation matérielle, dont ils n'attendent qu'une amélioration constante. Tous veulent "devenir très riches", but qui n'a absolument rien de honteux.

## **Rôle et responsabilité de l'Etat**

L'affaire récente du lait pour nourrissons contaminé est révélatrice des difficultés rencontrées par le Pouvoir pour admettre des défaillances ou des erreurs, difficultés qui existent sans doute partout mais qui sont particulièrement prononcées en Chine où il importe plus qu'ailleurs de sauver la face. L'absence de démocratie en elle-même importe peu du fait du peu d'intérêt des Chinois pour la politique, mais ils s'attendent à ce que les pouvoirs publics assurent au moins une surveillance et une gouvernance dans les domaines de la santé publique. La santé des enfants est un sujet particulièrement sensible, car l'enfant est souvent unique en raison d'une politique de planning familial qui reste très contraignante. Cette affaire s'avère donc particulièrement malvenue pour le Pouvoir.

**HONDA**  
**TANNER & WEBER**  
Concessionnaire des Trois-Chêne  
16, Chemin du Foron  
1226 Thônex  
Tél. 022 349 44 64  
Fax 022 349 35 12  
tanner-weber@garage.honda.ch  
**Tunnel de lavage  
ouvert 7 jours sur 7**  
**www.hondatanner-weber.ch**

## **Le Plan directeur communal (PDComm) de Thônex**

Le 1er octobre 2008, les autorités ont présenté le nouveau Plan directeur communal (PDComm) à la population de Thônex. Différentes mesures, dont plusieurs sont liées, concernent plus ou moins directement les habitants de la Résidence. Citons parmi celles-ci:

### **Déclassement de l'avenue Adrien-Jeandin**

Notre rue communale fait actuellement partie du réseau dit "secondaire"; nos autorités communales proposent de la déclasser en rue dite "de quartier", ce qui rendrait plus facile sa mise en zone 30 km/h ainsi que l'installation de mesures associées de ralentissement du trafic (coussins berlinois, chicanes, rétrécissement); par contre un tel déclassement empêcherait le passage de toute ligne de bus par Adrien-Jeandin. Différents aménagements d'Adrien-Jeandin en faveur de la mobilité douce (pistes cyclables, modifications des marquages...) sont également prévus.

### **Construction d'un nouveau quartier entre les jardins familiaux et l'avenue de Thônex**

Les petites villas sont appelées à disparaître au profit d'immeubles de six à huit étages, entrecoupés d'espaces verts publics. Dans le cadre de ces travaux, il est également prévu d'élargir l'avenue de Thônex sur la partie située entre la rue de Genève et le rond-point (partie où il y a les platanes).

### **Aménagement d'un "espace rue" entre la place du Chêne-Vert et la place de Graveson**

La rue de Genève est une rue cantonale faisant partie du réseau principal; nos autorités communales proposent de la déclasser en rue du réseau secondaire, ne desservant que le trafic local. En effet, dans les plans établis par la Direction cantonale de la mobilité, la partie thônésienne de la rue de Genève n'est plus considérée comme une "pénétrante", le trafic de transit étant sensé passer par la route de Jussy et François-Jaquier, puis par la rue de Genève sur sa partie chènebourgeoise en direction du centre-ville, ou par l'avenue de Thônex en direction du sud, et inversement bien sûr. Ce déclassement permettrait la réalisation d'un "espace rue" piétonnier convivial, surélevé et continu entre les places de Graveson et du Chêne-Vert. La rue de Genève cesserait alors d'être un "mur" entre le nord et le sud de la commune.

### **Aménagement du carrefour entre la rue de Genève et l'axe François-Jaquier/avenue de Thônex**

La fluidification du trafic nord-sud paraît souhaitable, ce qui nécessiterait un réaménagement de ce carrefour; une des mesures envisagées est un

passage sous la rue de Genève, reliant les avenues de Thônex et de François-Jaquier (il en est question depuis plus de quinze ans ...) ou, à défaut, un rond-point avec priorité au tram, tout comme à Chêne-Bourg.

### **Liaison entre l'avenue de Thônex et la route Blanche/route de Malagnou**

Le rond-point reliant Adrien-Jeandin, l'avenue de Thônex et le rue du Petit-Senn doit de toute façon être refait (trop de problèmes pour le passage des grands véhicules, en particulier les bus, les véhicules de pompiers, etc.). Dans le cadre des travaux visant à faciliter l'accès routier à la future gare du CEVA à Chêne-Bourg, il est envisagé une liaison avec la route Blanche, sur laquelle un rond-point pourrait également être envisagé à la place des feux actuels. Ceci permettrait une liaison entre Thônex et la route Blanche/route de Malagnou, dans les deux sens. Rappelons que la route Blanche, encore route fédérale il y a peu, a été déclassée en route cantonale, ce qui a permis notamment d'y installer les feux (...et de ne plus avoir à payer la vignette autoroutière pour ce petit tronçon...)

### **Petit glossaire**

Le **Plan directeur cantonal (PDC)** détermine les objectifs généraux d'aménagement d'intérêt cantonal et la manière de coordonner les activités à incidence spatiale à l'horizon 2015.

Le **Plan directeur communal (PDComm)** fixe les orientations futures de l'aménagement d'une commune. Élaboré par cette dernière en liaison avec le Département du territoire et la commission cantonale d'urbanisme, il est obligatoire pour toutes les communes de plus de 1000 habitants.

Le **Plan directeur de quartier (PDQ)** fixe les grandes orientations de l'aménagement d'un quartier situé sur une ou plusieurs communes. Il affine le contenu du Plan directeur cantonal ou communal, et ne précise pas le détail des réalisations, qui fait l'objet de procédures ultérieures.

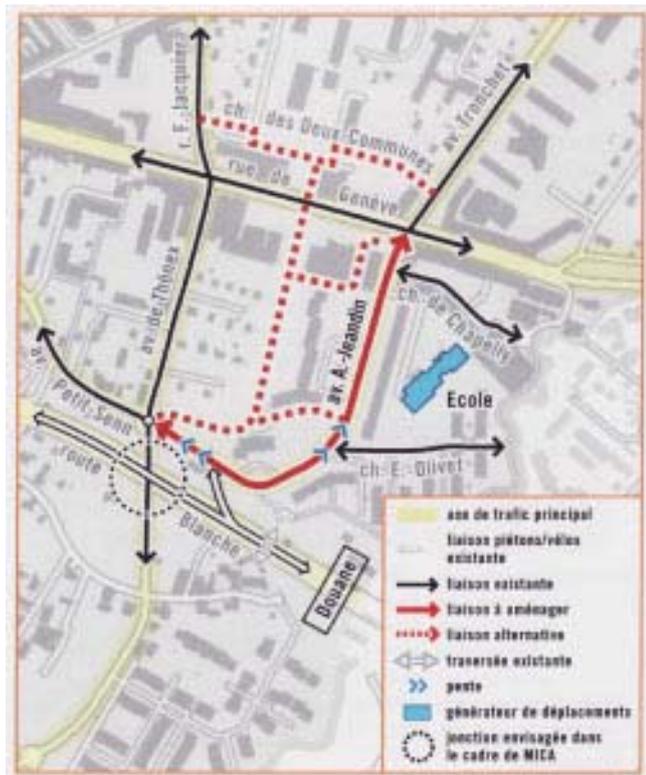
Le **Plan localisé de quartier (PLQ)** est un plan d'affectation du sol qui précise les conditions permettant la réalisation de nouvelles constructions. Il porte notamment sur la volumétrie (nombre d'étages, emprise au sol) et l'affectation de chaque bâtiment projeté, les accès, le stationnement, l'usage du sol, les servitudes et cessions demandées.

Bien sûr, d'autres projets d'aménagement sont mentionnés dans le Plan directeur communal, moins proches et avec peut-être moins d'impact direct sur les habitants de la Résidence Apollo, bien que très importants au niveau de la commune de Thônex. Citons les Communaux d'Ambilly, bien sûr, mais également le l'urbanisation du secteur François-Jaquier et le PLQ Etienne-Chennaz.

Ces différentes mesures pourraient être réalisées d'ici dix ans, certaines dans deux à trois ans, d'autres peut-être jamais. Dans la plupart des cas, il s'agit de mesures de la compétence du Canton; même lorsque la Commune est compétente, l'autorisation du Canton est nécessaire et dépend alors de beaucoup de facteurs tels que le calendrier de la construction du CEVA ou la politique et les priorités des TPG.

Le Plan directeur communal est actuellement mis en consultation publique jusqu'au 31 octobre 2008. Il peut être téléchargé sur [Internet](#) ou consulté à la Mairie de Thônex (prendre à cet effet rendez-vous sans plus tarder avec M. François Fortuna, Secrétaire général adjoint (technique), tél. 022 869 39 00); nous ne disposons que jusqu'à la fin de ce mois pour faire nos remarques par écrit, qui doivent uniquement être envoyées à la Mairie de Thônex, 37 chemin du Bois-des-Arts, 1226 Thônex, et non au Département du territoire.

*Différentes mesures concernant l'avenue Adrien-Jeandin sont prévues pour faciliter la mobilité douce*



## Inauguration du Centre commercial

L'inauguration du nouveau centre commercial de Thônex a eu lieu le 23 septembre 2008. La construction de cet important complexe, réalisé par l'architecte Philippe Weber, avait commencé en 2006.

Deux membres du comité de l'Association de la Résidence Apollo étaient invités à cette première prise de contact. Monsieur Ashwani Singh et Madame Brigitte Chollet ont ainsi eu le privilège et le plaisir de partager ce moment de franche convivialité en compagnie d'un nombre important de personnalités. Monsieur Alain Rolland, Délégué du groupe Jelmoli, a fait part de sa satisfaction d'avoir pu mener à bien ce projet, malgré les difficultés rencontrées. Il a relevé l'aide précieuse apportée par les autorités aussi bien cantonales que communales, représentées par Monsieur Mark Muller, Conseiller d'Etat en charge du Département des constructions et des technologies de l'information et Monsieur Claude Détruche, Maire de Thônex.

Dans son allocution, Monsieur Détruche a dit combien la commune de Thônex se réjouit de cette réalisation qui permet la création de 200 nouveaux emplois et, début 2009, de la mise sur le marché locatif de 40 nouveaux appartements. La Résidence Apollo quant à elle, a aussi de quoi être satisfaite avec de nombreux commerces variés à proximité, ainsi que la poste. De plus, il est agréable de se rendre au centre commercial. En effet, l'entrée évoque une place de ville animée où l'ambiance est joyeuse.



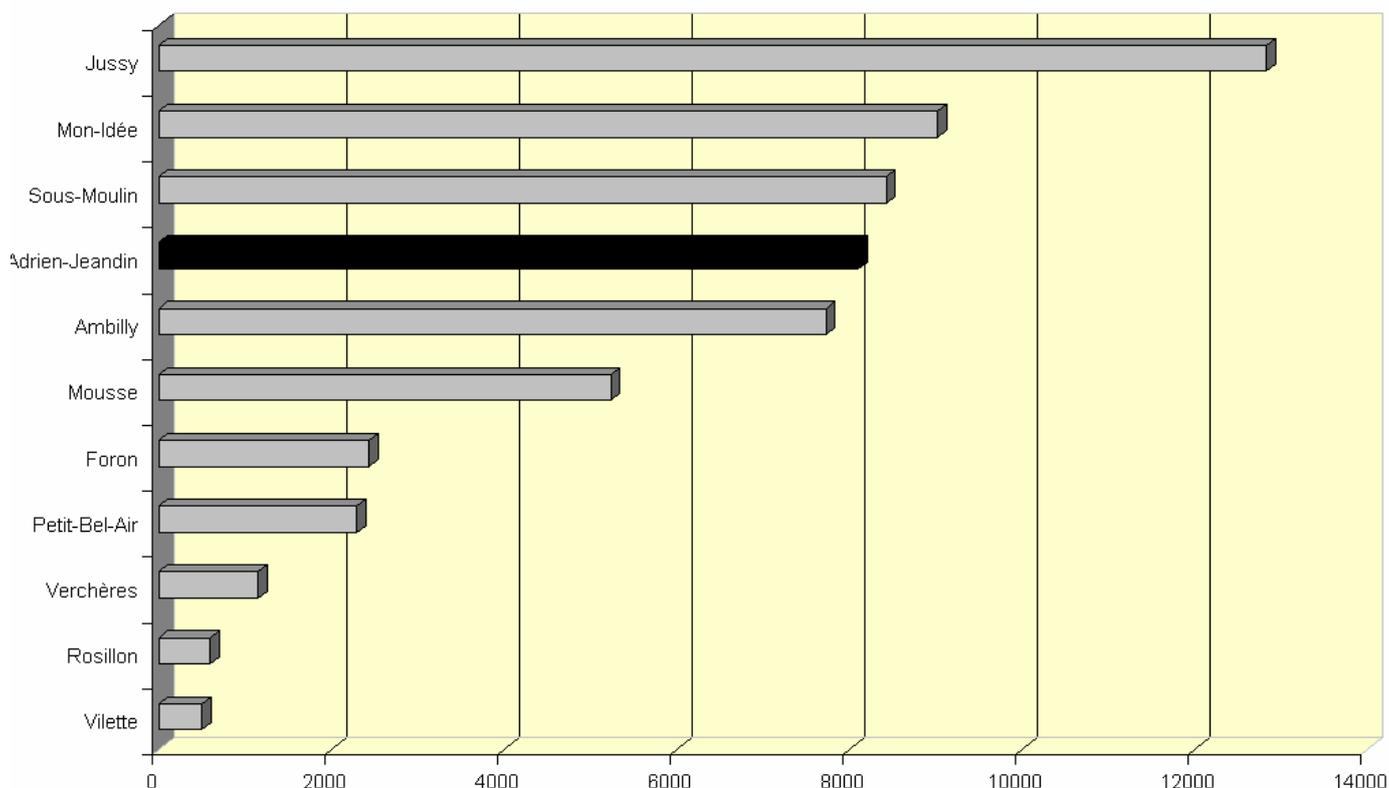
*Inauguration du Centre commercial de Thônex le 23 septembre 2008: de g. à d: M. Ashwani Singh, Président de l'ARA et Conseiller municipal; M. Mark Muller, Conseiller d'Etat; Mme Fabienne Gautier, Députée au Grand Conseil; M. Philippe Meyer, membre de la Direction, Chambre de Commerce et d'Industrie.*

## Adrien-Jeandin: une des rues de la Commune avec le plus de circulation automobile

Le trafic journalier sur l'avenue Adrien-Jeandin a été remesuré récemment. Il en ressort qu'avec plus de huit mille véhicules par jour notre rue figure parmi celles où il y a le plus de trafic automobile au niveau de la Commune: plus que sur la route d'Ambilly ou le

chemin de la Mousse, et quasiment autant que sur la route de Sous-Moulin, ceci pour une route communale faisant partie du réseau secondaire...destinée à faire partie du réseau de quartier (v. l'article sur le Plan directeur communal). Il est à espérer que les mesures décrites dans le PDComm rectifieront cette situation anormale, et que les habitants de la rue Adrien-Jeandin se montreront vigilants et prêts à se mobiliser s'il le faut.

Nombre de véhicules par jour



## Economies d'énergie égalent... économies de charges !

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, une taxe sur le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), principal gaz à effet de serre, est prélevée sur les combustibles: sur chaque litre de mazout que nous consommons, nous payons actuellement 3 centimes. Pour une consommation de mazout similaire à celle de 2007 (env. 523'000 litres pour l'ensemble de la Résidence Apollo), cela représente une somme de CHF 15'690 ou environ CHF 37 par an en moyenne par appartement (env. CHF 60 pour un 6P, CHF 30 pour un 3P et CHF 17 pour un studio). Au vu de la politique climatique envisagée par le Conseil fédéral, cette taxe pourrait augmenter d'année en année, pour éventuellement atteindre...50 centimes par litre si la Suisse ne

parvient pas à réduire suffisamment ses émissions de CO<sub>2</sub>. Cette taxe, couplée aux prix élevés du pétrole, fait que nos charges risquent de prendre l'ascenseur.

Par ailleurs, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009, les SIG augmenteront leurs tarifs de 19%. Ceci aura non seulement une incidence sur nos factures d'électricité privées mais aussi sur celle des parties communes (entrées, paliers, garage, buanderies, etc.).

Aussi, plusieurs mesures ont été prévues aux Apollo en vue de limiter autant que faire se peut les charges:

1) le remplacement des luminaires des paliers par des systèmes moins gourmands en énergie munis de détecteurs de présence. Des essais sont en cours sur des "paliers témoins" dans pratiquement tous les immeubles de la résidence;

2) le remplacement des luminaires des escaliers par des systèmes moins gourmands en énergie mais non munis de détecteurs de présence pour des raisons de sécurité en cas d'évacuation;

3) une optimisation des réglages du système de chauffage ainsi qu'une baisse légère des températures dans les appartements afin d'être en conformité avec les normes actuelles qui préconisent des températures intérieures de 21 °C.

S'agissant des températures intérieures, il est vrai qu'une température de 21 °C, même si elle est plus saine, peut sembler inconfortable aux personnes qui restent assises une grande partie de la journée. Ceux qui ont l'impression d'avoir froid devront s'habiller un peu plus chaudement, voire brancher un chauffage d'appoint. Aux prix actuels de l'énergie, on ne peut pas demander à la collectivité de contribuer financièrement à maintenir des températures intérieures élevées pour un nombre restreint de personnes. Nos appartements sont actuellement surchauffés comme en témoignent les nombreuses fenêtres ouvertes un peu partout dans la résidence.

## Fête de la musique

Le 21 juin 2008, la joie et la bonne humeur étaient au rendez-vous à l'occasion de la fête de la musique dans le parc de la Résidence Apollo. Tout en partageant le verre de l'amitié, des grillades et des gâteaux, les nombreux résidents présents n'ont pu qu'apprécier ce moment de détente agrémenté de musique douce. La soirée s'est déroulée dans le calme et le respect du voisinage et les deux policiers, arrivés sur les lieux suite à une plainte d'un habitant de la Résidence, n'ont pu que le constater.



La famille Buclin, anciennement résidente des Apollo, nous a fait l'honneur, l'amitié et le plaisir de sa présence et de plus, a offert à l'association

l'installation du château gonflable pour la plus grande joie des enfants.



## Concours de pétanque

Malgré un temps maussade, aficionados de la pétanque et spectateurs venus pour partager un moment convivial étaient au rendez-vous le 20 septembre 2008. Merci à la commune de Thônex qui, en plus des tables et des bancs, nous a monté une tente pour couvrir le terrain de boules en cas de pluie.



Dans notre grand ensemble, le respect, c'est aussi:

- de ne pas jeter ses mégots et autres débris par la fenêtre
- de ne pas déposer des amas de pain qui attirent les pigeons dans le parc
- de mettre ses bouteilles ou canettes vides, ses mouchoirs sales et autres papiers à la poubelle au lieu de les laisser traîner dans l'ascenseur, sur les boîtes aux lettres ou dans le parc

## Thônoël - notez la date du 13 décembre 2008

Tout comme l'année dernière, l'ARA tiendra un stand où nous servirons du vin chaud et des pâtisseries. L'année dernière, les ventes réalisées par les associations de Thônex, dont l'ARA, ont permis à la Commune de remettre un chèque de CHF 2000 à l'Association sportive des "Schtroumpfs", dont le but est d'intégrer les handicapés mentaux par des activités sportives. En 2006, l'action était en faveur d'Hopi Clowns. Pour 2008, le bénéficiaire reste à déterminer.

*à droite: à votre santé!  
Le stand de l'ARA à Thônoël 2007*



## Soirée annuelle Apollo

Réservez la date du **samedi 8 novembre 2008, dès 18h00.**  
**Lieu: salle des Peupliers, 37 avenue de Thônex, 1226 Thônex**

*Au programme: apéritif, repas complet (rôti de porc, gratin dauphinois, haricots, dessert, café), vin, eau et bière pression à volonté, animations, musique et danse pour tous les âges et les goûts (valse, tango, twist, rock, disco...)*

**...et toujours pour le prix imbattable de Fr 20.-**

Les places étant limitées, réservez dès que possible, avec votre paiement, auprès d'une des personnes suivantes:

Barrelet, Jacques	12 Adrien-Jeandin	076 347 76 66
Chevalier, Jean-Daniel	16 Adrien-Jeandin	022 732 18 74
Chollet, Brigitte	16 Adrien-Jeandin	022 348 13 15
Good, Walter	14 Adrien-Jeandin	022 349 15 21
Labhart, Marc	18 Adrien-Jeandin	022 349 22 39
Singh, Ashwani	16 Adrien-Jeandin	079 372 97 70
Voide, Pascal	10 Adrien-Jeandin	022 349 96 94

...ou inscrivez-vous par e-mail à l'adresse [info@residence-apollo.ch](mailto:info@residence-apollo.ch)



## *La Mobilière* Assurances & prévoyance

**Pascal Uehlinger**

Conseiller en assurances

Téléphone 022 819 05 81

Téléfax 022 819 05 99

Mobile 078 626 66 98

E-mail : [pascal.uehlinger@mobi.ch](mailto:pascal.uehlinger@mobi.ch)

Agence Générale de Genève – Denis Hostettler – Rue de la Cité 1 - 1211 Genève 11

### A propos de l'ARA

L'Association Résidence Apollo (ARA) est une association à but non lucratif au sens des articles 60 ss du Code civil, dont le but est d'offrir aux habitants et aux copropriétaires d'appartements de la Résidence Apollo une plate-forme de communication, basée notamment sur Internet. Les statuts, le procès-verbal de l'assemblée constitutive et la composition du comité peuvent être consultés à partir de notre site Internet <http://www.residence-apollo.ch/accueil.php>.

Tout copropriétaire ou habitant de la Résidence Apollo peut être membre: il suffit de remplir le formulaire d'adhésion en ligne ou ci-dessous. Merci à nos sponsors [Bertolit](#), [Buclin Organisation](#), [Gérofinance](#), [La Mobilière](#), et [Perreten & Milleret](#), grâce au soutien desquels l'ARA n'a pas besoin de demander de cotisation à ses membres; toutefois, les personnes qui trouvent notre activité utile et qui souhaitent nous aider à couvrir nos (modestes) frais peuvent faire un don à l'Association Résidence Apollo, 16 avenue Adrien-Jeandin, 1226 Thônex, no de compte Postfinance 17-318348-6. Tous, membres et non membres, sont toujours les bienvenus à nos manifestations.

**Comité 2008** - Président: Ashwani Singh (16 Adrien-Jeandin) ; membres: Brigitte Chollet (16), Jean-Daniel Chevalier (16), Walter Good (14), Marc Labhart (18), Pascal Voide (10); trésorier: Jacques Barrelet (12); contrôleur aux comptes: Dragan Christov (22).

### Bulletin d'adhésion à l'Association Résidence Apollo - ARA

(à remettre à un membre du comité, v. ci-dessus)

Nom, prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

(cocher) Copropriétaire:  Locataire:

e-mail (si disponible mais pas obligatoire): \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_